

2024-01-02- Objet : Autorisation signature convention SIL

Vu la délibération N° 2020-08-03 du 25 Novembre 2020 sur la convention de financement et de mandat entre Ouest Aveyron communauté et la Commune d’Ols et Rinhodes sur la mise en place de d’une signalisation d’information locale (SIL)

Vu le projet de convention de financement proposé le 12/02/2024

Monsieur le Maire présente la proposition de convention pour la mise en place de la Signalisation d’Information Locale (SIL) qui a été revue selon le cahier d’implantation défini

Celle -ci est soumise à l’approbation du Conseil Municipal afin de permettre sa signature par M. Le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Approuve la convention sur les conditions de financements de la mise en place de la SIL

Autorise M. Le Maire à signer cette convention

Votants : 8 Contre : 0 Pour : 8 Abstention : 0

Arrivée de Françoise CANTALOUBE

2024-01-03- Objet : Autorisation de signatures de devis suite à appel d’offres-Procédure Adaptée Ancienne Ecole D’Ols -REHABILITATION DE 2 LOGEMENTS

Vu le code général des Collectivités Territoriales

Vu l’ordonnance N02018-1074 du 26 novembre 2018 du code de la commande publique

Vu le décret n°2018-1075 du 03 décembre 2017 du code de la commande publique

Vu la consultation des entreprises réalisée par procédure adaptée

Vu le procès- verbal d’analyse et de classement des offres établi par le maître d’œuvre

Vu l’avis de la commission « marché à procédure adaptée » qui s’est réunie le 02 février 2024

Monsieur le maire rappelle que la consultation des entreprises relatives aux travaux de réhabilitation du logement de l’ancienne école en 2 logements était décomposée en 10 lots séparés. L’analyse et le classement des offres réalisés par le maître d’œuvre ont permis de chaque lot de proposer l’entreprise la mieux disante au regard des critères de jugement des offres du règlement de la consultation.

Les entreprises retenues sont :

	Entreprise	Adresse	PRIX en € HT	OPTION RETENUE
LOT1 Gros œuvre	GDIBAT	20, impasse du clauzet 12260 OLS ET RINHODES	46 574.00	OUI
LOT2 Menuiserie Extérieure	Miroiterie Villefranchoise	588 route haute de farrou 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	17 330.55	
LOT3 Menuiserie intérieure/ divers toiture	Menuiserie du Causse	Gelles 12700 CAUSSE ET DIEGE	58 556.30	OUI

LOT4 Platerie	WD Duarte	Cros 12200 LUGAN	24 133.00	
LOT5 Electricité - chauffage électrique	Electrotechnique	Parc artisanal Zonz du Fargal 12320 SAINT-CYPRIEN SUR DOURDOU	20 520.64	
LOT6 Plomberie sanitaire	Fabien Foissac	233, chemin de la Bégonie 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	14 764.50	OUI
LOT7 Carrelage faïence	Phalip Carrelage	1058, route de farrou 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	9 628.29	
Lot N°8 Revêtement de sol	J-Michel Campo	65, rue Thomas Edison - Bel air-12000 RODEZ	4 257.80.	
Lot N°9 : Peinture	WD Duarte	Cros 12200 LUGAN	9 678.00	
Lot N°10 : Poêle Mixte	L'univers du feu	125, avenue du Quercy 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	11 414.17	
TOTAL MARCHE avec options retenues sur lot 1-3 et 6			216 857.25	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'autoriser M. Le Maire à signer les marchés correspondants pour les entreprises Gdibat, la miroiterie villefranchoise, la menuiserie du causse, WD Duarte, Electrotechnique , Fabien Foissac, Phalip' carrelage, Campo, l'univers du feu avec les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés.

Votants : 9 Contre : 0 Pour : 8 Abstention : 1 (Serge Massé)

M. Massé Serge interroge M. Le Maire sur la répartition des frais de l'entretien de l'assainissement pour un logement collectif, il conviendra de le définir précisément dans le bail.

L'option Gaz dans le 3 a été retenu dans le logement 1. Plusieurs élus s'interrogent sur le stockage de la bouteille de gaz, celle-ci serait prévue dans la cave et ce dispositif ne serait pas autorisé. Il conviendra d'être vigilant sur ce point.

Voirie 2024

L'enveloppe voirie pour cette année s'élève à 16991€ TTC. Soit 14 159 €HT

Il est proposé à la communauté de communes dans le programme voirie communautaire de l'année d'effectuer la route à partir de la départementale en remontant le chemin des murets

M. Le Maire informe que la communauté de communes réfléchit au transfert de voirie pour harmoniser la compétence et va définir des règles de voirie d'intérêt communautaire.

Suite aux travaux d'enfouissement l'entreprise Eiffage doit faire le point à temps sur les travaux d'enfouissement des réseaux sur la partie qui reste à faire

Questions diverses

- ◆ M. Le Maire présente un devis nettoyage du terrain de l'ancienne école 900€
- ◆ M. Le Maire précise qu'il a demandé à l'entreprise Gibory d'effectuer des travaux de peinture sur la porte extérieure de la salle des fêtes. Le devis s'élève à 50€.
- ◆ Information sujet éolien : M. Le Maire précise que la société Sté Neoen s'est présentée en mairie pour informer son souhait de reprendre le dossier transmis par Cubico. M. Le Maire souligne qu'il a indiqué à la société sa position sur le sujet et qu'il voulait conserver un climat d'apaisement dans la commune.

Fin de séance 23h00

PV VALIDE en Conseil municipal du 09/04/2024

Le Maire Christian SAINT-AFFRE

Le secrétaire de séance Bruno Burlet